

Mandat citoyen

Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Neuchâtel-Est

Titre du mandat

Sécurisation du passage piétons Rue des Fahys / Ch. des Liserons

Mandant-e-s

Ivan Kostakev

Commentaires

Ayant vécu plusieurs années en haut de la rue des Liserons, j'ai pu constater personnellement la proportion très élevée de véhicules qui ne s'arrêtent pas au passage piétons ou qui le remarquent au tout dernier moment et doivent effectuer un freinage d'urgence.

Ce fait ne reflète pas le comportement général des conducteurs en ville de Neuchâtel, aussi j'estime que l'aménagement actuel du passage n'est pas adéquat et devrait être revu pour garantir la sécurité des piétons.

En effet, la combinaison des éléments suivants contribue probablement au fait que ce passage piéton n'est pas assez évident pour les conducteurs :

- Bandes jaunes situées dans la cassure de la pente, donc peu visibles
- Tronçon tout droit, dirigeant la vision vers le carrefour au fond de la « cuvette »
- Panneau bleu situé très haut, loin du champ de vision
- Vitesse de 50 km/h

Au vu du trafic élevé de cette artère, il me semblerait nécessaire d'accroître la sécurité par un aménagement adéquat, p. ex. en combinant les éléments suivants:

- Ilot
- Ralentisseur(s)
- Panneaux clignotants
- Déplacement du passage de 20m vers l'ouest, dans la partie plate

Date et lieu

15.10.2023, Neuchâtel

Résumé du mandat, explications



Annexe(s) éventuelle(s)